



## GRAPPES D'ENTREPRISES

### DEFINITION

---

Une grappe d'entreprises est un réseau constitué majoritairement de PME et de TPE, regroupées sur un même territoire et appartenant souvent à la même filière, mobilisé par une stratégie commune et par la mise en place d'actions et de services concrets et mutualisés.

### CONTEXTE

---

La politique « grappes d'entreprise » a été lancée en octobre 2009. L'appel à projets a été organisé en deux vagues d'octobre 2009 à octobre 2010 afin de soutenir en 2010 et 2011 une centaine de grappes d'entreprises. Un soutien d'environ 24 millions d'euros du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, complété par la Caisse des dépôts, OSEO et d'autres ministères.

Cet appel à projets vise à apporter un renouveau à la dynamique territoriale en s'adressant à un tissu d'entreprises essentiel pour la croissance des territoires, mais absent de tout dispositif de soutien national. Cette démarche s'inscrit dans une logique de complémentarité et de coopération avec la politique des pôles de compétitivité et celle des pôles d'excellence rurale.

Dans le cadre de cet appel à projet, la DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) définit les « grappes d'entreprises » comme étant un réseau de TPE et PME (toutes activités confondues) :

- ✓ Agissant dans un même domaine d'activité; pouvant intégrer des grandes entreprises et associer des acteurs de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences, de l'innovation et de la recherche. Ce réseau d'entreprises est constitué d'un « noyau dur » ancré sur un territoire permettant des rapports aisés de proximité entre ses membres.
- ✓ Mettant en place des actions de mutualisation ou actions collectives, notamment concernant l'innovation sous toutes ses formes, l'emploi et les compétences, l'organisation du travail, le développement à l'international, la communication, les aspects environnementaux.
- ✓ Ayant une structure de gouvernance propre, où les chefs d'entreprises ont un rôle moteur, avec une stratégie élaborée collectivement, mise en œuvre à travers un plan d'actions concerté ;
- ✓ Coopérant avec les acteurs publics et privés.

### BILAN NATIONAL

---

**4 Mai 2010** : dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> vague de sélection de l'appel à projet, 42 grappes d'entreprises ont été sélectionnées parmi 112 dossiers de candidature. Pour en savoir + <http://territoires.gouv.fr/resultats-de-la-1ere-vague-de-selection>

**21 Janvier 2011** : dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> vague de sélection de l'appel à projet, 84 dossiers ont été retenus sur 186 dossiers de candidature. Pour en savoir + <http://territoires.gouv.fr/2e-vague-de-selection>

Suite à la 2<sup>ème</sup> vague de sélection de l'appel à projet « Grappes d'entreprises », 4 projets bourguignons ont été retenus.

En Côte-d'Or :

✓ **Wind4Future**

<http://www.windforfuture.com/>

Créé en septembre 2010, le cluster « Wind4Future » regroupe les principaux acteurs économiques de la filière éolienne en Bourgogne. Cette grappe a pour vocation de fédérer *l'ensemble des acteurs industriels, techniques, scientifiques et institutionnels contribuant au développement de l'énergie éolienne* autour de projets innovants. Le but est de constituer une véritable filière la plus complète possible, de la conception à l'exploitation des équipements de production en passant par la fabrication, l'installation ou encore la maintenance.

Exemples de projets :

- Développement d'une éolienne en bord d'autoroute exploitant le déplacement d'air généré par le passage des poids lourds.
- Conception d'un système de suivi permettant la maintenance à distance des éoliennes.
- Amélioration de la performance des traitements de surface pour les équipements offshore.

✓ **ACE – Agro Composites Entreprises**

<http://www.agrocomposites.fr/>

AgroComposite Entreprises est une association d'une dizaine d'entreprises et d'un centre de transfert technologique de l'Université de Bourgogne, dont l'objectif est de promouvoir et de développer l'utilisation des agromatériaux à base de fibres naturelles, et plus particulièrement leur mise en œuvre pour des applications industrielles.

Dans la Nièvre :

✓ **Pôle de la Performance de Nevers Magny-Cours**

<http://www.asso-ppnmc.fr/index.php?page=0&indice=0&lang=fr>

Le Pôle de la Performance de Nevers Magny-Cours fédère l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur « conception de véhicules de compétition » autour du circuit de Nevers Magny-Cours. Cette association compte une vingtaine d'entreprises spécialisées dans les sports mécaniques qui œuvrent pour le développement de la filière.

Exemple de projet :

- Conception d'un véhicule de compétition "propre" sur laquelle 8 entreprises du Pôle travaillent en partenariat avec l'ISAT (Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) et le centre de transferts de technologies Welience.

En Saône-et-Loire :

✓ **Conception, Construction et Maintenance d'Engins Mobiles**

Une quarantaine d'entreprises (3500 emplois), des organismes de formation et des centres de recherche de la Communauté Le Creusot Montceau se sont réunis autour de la « conception, construction et maintenances d'engins mobiles » dans le but d'assurer la pérennité du secteur par le maintien des emplois et savoir-faire, l'ouverture à l'innovation, le développement à l'export... Cette initiative rassemble d'une part le secteur du matériel d'infrastructure ferroviaire et d'autre part, le secteur des matériels roulants et de manutention.

## **CONTACTS**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CÔTE-D'OR

BP 17440 - 21074 Dijon Cedex - Site : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)

Déborah MOUSSU • tél 03 80 65 92 56 • fax 03 80 65 37 09 • e.mail : [deborah.moussu@cci21.fr](mailto:deborah.moussu@cci21.fr)

Amélie MONTANGERAND • tél 03 80 65 91 30 • fax 03 80 65 37 09 • e.mail : [amelie.montangerand@cci21.fr](mailto:amelie.montangerand@cci21.fr)